

Recop B x 14 39/28

## Archevêché de Toulouse.

---

Toulouse, le 8 Juillet 1834.

Lettre circulaire de Mgr. l'Archevêque de Toulouse à  
MM. les Curés et Desservans de son Diocèse.

MONSIEUR LE CURÉ,

*Le Roi, par sa lettre-close du 5 de ce mois, relative à l'anniversaire des 27, 28 et 29 Juillet 1830, réclame pour les Français qui succombèrent dans les combats de ces journées les suffrages que l'Église accorde à tous les chrétiens qui meurent dans son sein.*

*En conséquence, vous célébrerez, conformément aux intentions de Sa Majesté, un service funèbre que nous fixons au lundi 28 du présent mois, attendu que le 27, jour où il aurait dû être célébré, sera cette année un dimanche.*

*Vous vous concerterez néanmoins à cet égard avec l'autorité locale, et si elle le désire ainsi, nous vous autorisons à faire cette cérémonie funèbre ou le 29, ou même par anticipation le samedi 26, quoique l'office soit ce jour-là du rit double-majeur, vous dispensant à cet effet de la règle qui prohibe les messes votives à pareil jour.*

*Recevez, Monsieur le Curé, l'assurance de mon inviolable attachement.*

† P. T. D. ARCHEVÊQUE DE TOULOUSE.